



Programme du Séminaire du RFVE 7 février 2019

Jeudi 7 février 2019

De 9h à 17h à l'Hôtel de Ville de Paris

5, rue Lobau, 75004 Paris

(Métro ligne 1 ou 11, arrêt Hôtel de Ville)

But de ce séminaire

Nous souhaitons profiter de l'organisation d'une AG pour faire un séminaire national en début d'année. L'AG du 6 février sera notamment axée sur le rapport d'activité et financier et sur les derniers préparatifs de la journée du 7 février. A un an des élections municipales, ces deux journées permettront de réunir les membres du RFVE pour avoir un temps de travail et faire des propositions communes sur les sujets d'actualité (Scolarisation à 3 ans, COG, Plan Mercredi, etc.).

Pour cela, la volonté définie en CA est d'avoir le maximum d'échanges entre membres et de produire du contenu pour l'ensemble des membres du RFVE. Ainsi, le 7 février au matin sera un temps d'ateliers participatifs où à la fin des ateliers nous pourrions avoir des propositions concrètes permettant l'élaboration d'un document de type « manifeste ».

L'après-midi serait alors un temps participatif de réflexion et d'échanges ouvert avec nos partenaires pour voir comment nous remobiliser en commun à l'approche des élections.

Déroulé:

Mercredi 6 février (Hôtel de Ville de Paris):

17h – 19h (salle de 7^{ème} commission - 2^{ème} étage) : Assemblée générale du RFVE (vote réservé aux élu(e)s membres du RFVE)

20h : Dîner (pour les personnes souhaitant y participer, repas à la charge du participant)

Jeudi 7 février (Hôtel de Ville de Paris) :

9h-10h (1^{er} étage) : Accueil café

10h-12h (1^{er} étage): Ateliers participatifs :

1. **Instruction obligatoire à 3 ans :** ce que cela va changer pour les communes et nos propositions ? **(Salle de 1^{ère} commission – 1^{er} étage)**
2. **Petite Enfance :** Les circulaires « Petite enfance » : plan d'investissement, bonus, normes, etc. Comment nous positionner sur ces évolutions en vue de la mise de place de la nouvelle COG 2018 – 2022 ? **(Salle de 1^{ère} commission – 1^{er} étage)**
3. **Périscolaire, extrascolaire :** comment permettre une qualité d'accueil et remettre le PEDT au cœur du débat ? **(Salle de 3^{ème} commission – 1^{er} étage)**
4. **Alimentation :** que souhaite-t-on mettre en place pour les enfants dans nos structures ? (Crèches, écoles, centres de loisirs) **(Salle de 3^{ème} commission – 1^{er} étage)**

12h-13h30 (Foyer au sous-sol): Buffet déjeuner

13h30-15h30 (Salle Xavier LACOSTE au sous-sol): Débat participatif « Où en sommes-nous du grand projet national pour l'enfance et la jeunesse porté par l'appel de Bobigny ? »

15h30-17h (Salle Xavier LACOSTE au sous-sol): Conclusion et rédaction d'un document commun (manifeste du RFVE)